devoir de donner aux victimes du travail qui dorment ici leur dernier sommeil.

« Les patrons, pour qui vous êtes tombés, n'ont jamais songé à vous. Ils ont tiré de vos forces le plus de bénéfices possible ; mais, après votre mort, vous avez été de suite parmi oubliés. Et ce que vous comptez, travailleuses et travailleurs, pour le Patronat ! Vous êtes vis-à-vis de lui de simples rouages de machines et c'est comme tels qu'on vous remplace quand vous devenez trop vieux ou que la mort vous tue dans ses usines ou ateliers.

« Non, il n'y a pas de reconnaissance à espérer des patrons !

« Non, il ne faut compter sur eux pour venir garnir de fleurs la tombe où reposent ceux qui ont assisté à edifier leurs fortunes.

« Mais si la classe patronale, aveuglée par son égoïsme, ne se souvient pas ou ne veut pas se souvenir, nous nous souviendrons, nous autres.

« Oui, nous nous souviendrons, et sur cette tombe où reposent nos frères de travail et de misères tombés au champ d'honneur, nous jurons de nous souvenir toujours.

« Car nous ne pouvons pas oublier ! Si nous rechercho ns la cause de la mort des victimes du travail, presque toujours il faut en faire retomber la responsabilité sur le Patronat.

« Oui, c'est bien souvent dans la rapacité des patrons et dans les trop longues journées de travail qu'ils imposent aux travailleurs qu'on trouve la cause des nombreux accidents qui fauchent les vies ouvrières dans les usines.

« Qu'importe pour les patrons, la vie de quelques-uns de ceux qui sont leurs esclaves. Quand un homme ou une femme est tué dans leurs fabriques, ne trouvent-ils pas de suite à les remplacer ? Il ne leur en coûte bien souvent absolument rien. Les compagnies d'assurances payant les indemnités aux parents des victimes, quand ceux-ci, toutefois peuvent en obtenir.

« C'est ce qui explique pourquoi on fait si peu de cas de la vie des ouvriers dans les usines.

« Tout cela peut changer. Tout cela changera !

« Mais il faut pour que l'on prenne soin de ceux qui produisent toutes les richesses sociales, substituer au régime actuel, un régime nouveau qui ne sera plus basé, comme aujourd'hui, sur l'égoïsme et les intérêts d'une partie de l'humanité, c'est-à-dire de la classe patronale.

« Il faut établir une Société nouvelle, basée sur l'égalité, la fraternité et la justice.

« C'est pour cela que nous travaillerons tous, jusqu'au bout final.

« Oui alors, il y aura moins de victimes qu'aujourd'hui. Les travailleurs ne souffriront plus par les trop longues journées de travail et par les privations de toutes sortes. Il y aura pour tous de la place et du bonheur.

« Frères et sœurs, victimes du Travail, nous déposons sur votre tombe les couronnes qui sont le gage du souvenir des travailleurs de Roubaix.

« Et en ce jour du Premier Mai, nous manifesterons, comme il nous l'avait fait l'année dernière et comme nous le ferons toujours pour ceux nous aussi, obtenir satisfaction pour les familles ouvrières qui nous furent ravies.

« Et maintenant, avant de quitter cette tombe, au nom du Parti ouvrier et des chambres syndicales de Roubaix, mes adversaires nos sentiments de condoléances aux familles de victimes celles et de tous ceux qui dorment ici leur dernier sommeil. »

Des applaudissements se sont entendus et quelques cris de : « Vive le Parti ouvrier ! » sont poussés dans l'assistance.

Puis la foule s'écoule en bon ordre et se dirige vers le local « La Paix », où le cortège doit se refermer pour se rendre à la Mairie.

La réception des délégués à l'Hôtel-de-Ville

Il est midi et demi quand le cortège débouche de la Grande-Rue, précédé de la fanfare des trompettes « L'Avant Garde », suivie par la chorale « La Solidarité ouvrière ».

Les groupes viennent se masser en face de l'Hôtel-de-Ville pendant que la fanfare exécute un pas redoublé.

M. H. Carrette, maire, entouré de ses adjoints, se tient sur le perron.

Les délégués des syndicats portent à leur chapeau une carte verte et une cocarde rouge à leur boutonnière.

Un ce moment les curieux sont peu nombreux sur la Place et le défilé ne donne lieu à aucune manifestation.

A la Mairie, les délégués, suivis des membres de la société de trompettes « L'Avant-Garde », viennent se ranger autour des tables dans la salle des adjudications.

Au nom des manifestants M. Henri Lefebvre, secrétaire général du Parti ouvrier de Roubaix, donne lecture des revendications des syndicats, qui sont, en tous points, semblables à celles de l'année dernière.

Les voici :

« Aux citoyens membres de l'Administration municipale, représentant à Roubaix les Pouvoirs publics.

» Citoyens,

» Fidèles à la décision prise au Congrès ouvrier international tenu à Paris, en 1889, la classe travailleuse de Roubaix, constituée en parti de classe, distinct et en lutte, rouge bannière du Parti ouvrier, vient, en ce jour de revendications universelles, par devers les Pouvoirs publics, porter leurs cahiers des charges renfermant leurs desiderata. Elle y joint les vœux émis par les dix-neuf sections de l'Union Electorale Républicaine Socialiste et espère que vous les transmettrez à qui de droit.

» Voici ces desiderata et vœux :

» 1° Réduction légale de la journée de travail à 8 heures pour les adultes. Interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au-dessous de 15 ans, et, de 15 à 18 ans, réduction de la journée de travail à 6 heures.

» 2° Surveillance protectrice des enfants par les corporations ouvrières Electeur, par les ouvriers eux-mêmes, des inspecteurs d'usine, de manufactures, etc.

» 3° Minimum légal des salaires, déterminé, chaque année, d'après le prix localités denrées, par une commission de statistique ouvrière.

» 4° Interdiction légale aux patrons d'employer des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français.

» 5° Egalité de salaire à travail égal pour les travailleurs des deux sexes.

» 6° Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants, leur pour leur entretien à la charge de la société.

» 7° Mise à la retraite de la société de tous les vieillards invalides du travail.

» 8° Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des sociétés de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituant à la gestion exclusive des ouvriers.

» 9° Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières et proportionné au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie.

» 10 Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux dans les divers ateliers; suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque, sous forme d'amende ou de retenue sur les salaires.

» 11° Annulation de tous les contrats ayant abîmé la propriété publique : banques, chemins de fer, mines, etc., et l'exploitation de tous les ateliers de l'Etat par tous les ouvriers travaillant.

» 12° Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant trois cents francs. Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant cinq francs.

» 13 Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations, et surtout de la loi contre l'association internationale des travailleurs. Suppression de la loi si justement dénommée : les lois de sang.

» 14° Suppression du budget des cultes, et retour à la Nation des biens dits de main-morte, meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses, y compris les annexes industrielles et commerciales de ces corporations.

» 15 Suppression de la Dette publique qui est un véritable vol social.

» 16° Abolition des armées permanentes et armement général du peuple.

» 17° La Commune maîtresse de sa police et de son administration.

Vœux présentés par les dix-sept sections de l'U. E. R. S :

» 1 La suppression complète de l'octroi dès qu'une loi, en ce moment pendante devant les Chambres, leur permettra de remplacer le produit des taxes sur les denrées et objets divers par des taxes sur le luxe des riches, sur la valeur des propriétés bâties, sur les loyers au-dessus de 500 francs, sur les voitures et les chevaux de luxe, sur les domestiques, etc.

» 2° Etablissement de fontaines publiques et filtrantes dans tous les quartiers en commençant par les quartiers ouvriers.

» 3° La création de bains et de lavoirs publics et gratuits, projet déjà à l'étude, mais encore inréalisé par suite d'un concours de circonstances indépendantes de la volonté du conseil actuel.

» 4° La construction de maisons ouvrières, logements sains, mais sains, spacieux, bien aérés et à bon marché.

» 5 La mise en déchéance de la Compagnie du gaz dans le cas où cette compagnie ne se conformerait pas strictement à son cahier des charges, et la transformation en service communal de cette exploitation qu'une administration réactionnaire impréoccupée de la concéder à des capitalistes au détriment des contribuables.

» 6 La création d'usines municipales d'électricité pour distribuer la lumière et la force au prix de revient.

» 7 La fondation dans toutes les écoles de bibliothèques populaires, attractives et intéressantes :

» 8 L'organisation, en cas de maintien des subventions théâtrales, de représentations gratuites équivalentes aux sommes allouées aux administrateurs de nos scènes lyriques.

» 9 L'extension à toutes les écoles communales des cantines scolaires, et cet effet, il sera construit des réfectoires à chacune des écoles dont l'exiguïté n'a pas permis jusqu'à ce jour la généralisation de cette utile institution.

» 10 La laïcisation du Bureau de bienfaisance, des hospices et des hôpitaux. L'assistance par le travail : la distribution à domicile du pain de l'assistance publique.

» 11 La création d'une caisse de chômage et l'augmentation des secours à domicile aux invalides du travail.

» 12 La permanence des fourneaux économiques qui ne fonctionnent actuellement qu'une partie de l'année.

» Pour les douze syndicats ouvriers, les cinquante-quatre groupes et dix-sept sections de l'U. Union électorale républicaine socialiste formant la Section roubaisienne du Parti ouvrier.

» Le secrétaire général,

» HENRI LEFEBVRE. »

Le Syndicat des marchands de journaux de Roubaix et le Syndicat des peintres ont présenté aussi deux suppliques dont voici le texte :

« *A Monsieur le Maire, à Messieurs les Membres de l'administration municipale de la ville de Roubaix,*

» Messieurs,

» Le syndicat des ouvriers peintres en bâtiment de la ville de Roubaix, dans sa dernière assemblée générale, a décidé de vous présenter à l'occasion de la fête internationale du travail, les desiderata suivants :

» Considérant que dans une ville aussi importante que Roubaix, de nombreux travaux de peintures et de vitreries non prévus dans les adjudications, font l'objet d'entreprises spéciales et peuvent être traités de gré à gré entre l'administration et les entrepreneurs, nous prions la liberté, messieurs, de vous faire nos offres de services pour l'exécution des travaux susindiqués, de tous autres dont, légalement, l'administration municipale pourrait confier l'exécution à notre syndicat.

» Nous inspirant de la pensée que le devoir des associations professionnelles est de travailler dans la mesure du possible à dans la limite de leurs droits, à la suppression des intermédiaires, nous n'avons pas hésité, messieurs, à vous faire cette demande, persuadés que nous sommes de voir partager nos vœux par une administration ouvrière soucieuse avant tout des efforts faits par les travailleurs en vue de leur émancipation définitive et prête à les seconder dans leur œuvre d'affranchissement.

» Une demande identique à la nôtre a été faite, Messieurs, à l'administration municipale de Lille par nos collègues du syndicat et de la fédération, et a été prise en considération par M. Delory. Nous pouvons vous assurer, Messieurs, l'exécution probable de tous les travaux qui pourraient nous être confiés et nous nous efforcerons de nous rendre en tous points dignes de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner.

» Les signataires de cette demande qui agissent au nom et par ordre du syndicat des ouvriers peintres légalement constitué depuis plusieurs années à Roubaix, prennent la responsabilité entière de tous les rapports qu'il plaira à l'administration municipale d'avoir avec le syndicat.

» Espérant, Monsieur le Maire, Messieurs les administrateurs, que vous voudrez bien réserver un accueil favorable à notre demande, recevez Messieurs, l'assurance de nos sentiments respectueux et de nos remerciements anticipés.

» *Pour le syndicat des peintres et par ordre :*

» LA COMMISSION. »

—

« Roubaix, le 1er mai 1897.

» Citoyen maire,

» *Au nom du syndicat des marchands de journaux* de Roubaix et environs, nous venons vous présenter nos revendications.

» Etant une corporation indépendante du patronat, nous avons seulement de justes réclamations à faire valoir, qui sont d'une grande importance sur plusieurs points :

» 1 La correspondance des journaux de la localité, etc., à la charge du syndicat ;

» 2° Interdiction aux enfants colportant des journaux n'ayant atteint l'âge de travailler qui portent énormément préjudice à la corporation, c'est-à-dire à tous les vendeurs ;

» 3° Suppression de la vente des journaux le dimanche et jour fêté.

» 4 Interdiction à toutes les administrations de faire la distribution des journaux avant sept heures du matin.

» *Le Secrétaire,*

» JEAN STRUYF. »

M. Henri Carrette, maire, répond que l'administration municipale prend bonne note des revendications qui viennent d'être présentées et que toutes celles qui ne sont pas du ressort de la municipalité seront transmises au député de Roubaix.

Puis les verres s'entre-choquent et on boit à la prospérité du parti collectiviste.

Un incident comique

A ce moment se produit un incident du plus haut comique. Le citoyen-maire, s'adressant aux musiciens qui se tiennent en face de lui dans la salle : « Maintenant, pour terminer la réception, je demande à la fanfare la Paix de jouer l' « Internationale ».

Pendant qu'un adjoint fait remarquer à M. Carrette que la fanfare « La Paix » n'est pas là, le directeur de cette musique s'avance et prend la parole.

Il dit en substance que les membres de la fanfare n'ont pas se réunir parce qu'ils ont été obligés de se rendre au travail. Il ajoute que ce fâcheux contre-temps est encore l'œuvre des adversaires du parti ouvrier.

M. Carrette. — « Alors que la fanfare de trompettes exécute l'*Internationale*. »

Les musiciens sortent en entendant les paroles navées du maire.

« On ne peut pas jouer l'*Internationale* sur une trompette », dit un adjoint plus fort en musique que le maire.

M. Carrette. — Enfin, jouez votre plus joli pas redoublé.

Cet incident a mis en goût les membres des délégations qui causent bruyamment pendant que les musiciens exécutent un joli et entraînant morceau.

A midi et demi la réception est terminée et les délégués quittent la mairie, suivis par les membres de la municipalité. Ces derniers se rendent à l'estaminet du « Piat d'or ».

La Place est absolument déserte et aucun cri n'est poussé.

LE DÉPART DU BALLON

Vers cinq heures, les rares promeneurs se sont portés sur la Grande-Place pour assister au départ du ballon.

Pendant les opérations du gonflement, la fanfare « La Paix » a fait entendre quelques morceaux.

Toutes les dix minutes des salves d'artillerie étaient tirées dans la cour des pompiers.

A six heures moins un quart, l'aérostat, retenu par une dizaine de personnes, était prêt à partir. Quelques minutes après, l'aéronaute, son jeune fils portant un drapeau tricolore, et deux amateurs, prenaient place dans la nacelle. Enfin, à six heures moins sept minutes, le « Lâchez-tout » traditionnel est lancé et le ballon s'élève dans l'air aux accents de « l'Internationale » dans la direction de Tournai.

L'atterrissement

Après une heureuse ascension le ballon a opéré sa descente sans incident à Escaudain, près d'Anzin, vers sept heures.

L'aéronaute et son fils sont revenus à Roubaix dans la soirée.

LES CONCERTS
Au square Pierre Catteau

Les auditeurs étaient clairsemés, lorsque le concert a commencé à huit heures et demie. Mais peu à peu leur nombre a grossi et à neuf heures trois quarts, lorque la *Grande Harmonie* a pris place sur le kiosque, la foule était assez nombreuse.

Les différentes sociétés qui se sont fait entendre ont été bien applaudies, mais le plus grand succès de la soirée a été naturellement pour notre excellente musique municipale qui a clôturé le concert et dont l'exécution a été, comme toujours, d'une perfection remarquable.

La foule a surtout applaudi une polka pour piston et une fantaisie sur la *Mascotte*.

Pour terminer, les musiciens de la *Grande-Harmonie*, après s'être préalablement découverts, ont fait entendre la *Marseillaise* qui a provoqué sur toute l'étendue du square des applaudissements prolongés.

Le magnifique décor d'illuminations du jardin qui ne rappelle qu'imparfaitement ses splendeurs féeriques d'autrefois a été fort admiré.

Au kiosque de la Grande-Place

A huit heures et demie, *L'Union des Trompettes* ouvre la série des auditions musicales.

L'Avenir, La Concordia, La Cecilia se succèdent ensuite et font entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Mais les auditeurs sont peu nombreux malgré les illuminations qui ont attiré cependant sur la place un certain nombre de curieux.

LA SOIRÉE
La décoration. — Les illuminations

La Grande-Place, très coquettement décorée de drapeaux et de tentures tricolores, présentait le soir, avec les illuminations, un aspect très original.

Quelques estaminets tenus par des conseillers collectivistes ou des militants du parti avaient des transparents rouges et des verres de même couleur qui encadraient les fenêtres.

Le reste de la soirée a été très calme et aucun incident ne s'est produit.

LE CHOMAGE
Sur 36,000 ouvriers 28,400 travaillent 7,600 chôment

Comme nous le faisons remarquer plus haut, peu d'ouvriers ont fêté le 1er mai.

28,400 ouvriers de fabrique ont travaillé et 7,600 seulement ne se sont pas présentés samedi matin dans les ateliers.

L'année dernière la proportion était la suivante : 14,000 ouvriers ont chômé et 18,000 ont travaillé.

A TOURCOING

La journée a été aussi calme qu'un samedi ordinaire; un seul établissement — et cela était annoncé depuis lundi dernier — a chômé; et il est à noter que cet établissement, situé à la limite de Roubaix, n'occupe qu'un petit nombre d'ouvriers de Tourcoing.

A WATTRELOS

Calme absolu, et physionomie de tous les jours dans la commune tout entière, aussi bien au centre que dans les hameaux.

Le tissage et la filature de laines de M. Leclercq-Dupire, et le tissage de M. Dhalluin-Lepers, qui occupent ensemble environ deux mille cinq cents ouvriers, ont fonctionné régulièrement, et aucun incident ne s'y est produit, non plus que dans les rues ou sur les places.

En 1890 et pendant quelques années, c'est-à-dire au début de la célébration du 1er Mai, Wattrelos recevait la visite des ouvriers roubaisiens qui venaient y apporter un peu d'animation ; cette habitude n'a pas duré, et à part le bal qui a lieu le soir, chez Mme veuve Briffaut, la journée d'hier n'a présenté aucune particularité saillante.

Dans la matinée cependant, quelques groupes de cinq ou six ouvriers chacun, ont traversé la Place, venant de Roubaix et s'en allant vers la frontière, profitant du beau temps pour prendre, loin de la ville aux cheminées, un grand bain d'air pur et de clair soleil.

A CROIX

L'administration municipale avait organisé la fête du 1er mai et composé un programme qui semblait promettre une animation des plus grandes.

Mais, à son grand étonnement sans doute, la ville de Croix, pendant la journée de samedi, avait son aspect ordinaire. Sauf à la mairie et aux établissements publics les drapeaux manquaient totalement. Dans la matinée ont eu lieu quelques concours de pinsons dans différents estaminets.

Puis une dizaine de délégués sont venus à la mairie, déposer leurs desiderata, comme dit l'affiche. L'un d'eux portait un drapeau tricolore très curieux : cinq centimètres de bleu, cinq centimètres de blanc et près de deux mètres de rouge.

Vers midi et demi le maire de Croix a pris part à un lâcher de pigeons, pendant lequel la musique municipale très clairsemée a joué la *Marseillaise*.

Dans la soirée, les enfants des écoles ont reçu des gâteaux, puis les concerts et les bals populaires ont commencé. L'entrain ne régnait pas.

D'ailleurs, sauf chez MM. Holden, tous les ouvriers de Croix travaillaient.

A WASQUEHAL

Tout le monde travaille aussi à Wasquehal. Chez MM. Hannart seuls, les ouvriers ont chômé, mais les magasiniers ont continué quand même leur ouvrage. Deux collectivistes se sont présentés à la mairie pour réclamer la journée de huit heures et les « huit heures de plaisir. »

A FLERS-BREUCQ

Aucun incident à signaler. Dans presque tous les les fabriques les ouvriers sont à l'ouvrage. Chez M.M. Moulet et Salers, une cinquantaine seulement pourtant se sont présentés le matin.

A HALLUIN

Quelques associés, au nombre de 12 ou 15, de la *Chaisierie dite ouvrière*, avaient eu le projet d'entourer de quelque solennité leur départ pour Tourcoing, par le train de 9 h. 30 du matin; ils venaient offrir à leurs protecteurs, les citoyens Delphin Dumortier et G. Descheerder, rédacteur de l'*Egalité*, deux fauteuils d'un cachet tout démocratique, en simple rempaillage, mais dont le travail très soigné indiquait qu'ils étaient sortis des mains d'un ouvrier qui savait son métier; ces fauteuils, qui étaient du plus beau rouge, étaient accompagnés de deux bouquets de même couleur.

La police et la gendarmerie ont mis obstacle à la manifestation ; et les délégués, qui étaient partis longtemps avant l'heure, ont dû attendre avec patience. à la gare, le moment du départ.

Cette tentative des collectivistes n'a rencontré aucun écho.

A Tourcoing, les rares passants regardaient avec quelqu'étonnement le maigre cortège, les fauteuils et les bouquets qu'on a pu voir à la vitrine du café Delphin Dumortier, pendant toute la journée.

A LILLE

N'étant la réunion organisée à la mairie de Lille par la municipalité et les concerts organisés le soir par la même administration, personne ne douterait à Lille que nous avons traversé cette journée fatidique du 1er mai qui troublait jadis les bourgeois et faisait consigner les troupes de la garnison.

Rien, absolument rien, voilà le bilan de la « fête du travail ». Seuls les typographes du *Recueil du Nord, auxquels on a donné congé, se promènent* comme des capitalistes en quatre voitures de place, dont deux ornées de drapeaux... tricolores, ce qui donne à penser que ces braves gens, qui veulent des réformes sociales, ne sont pas du tout internationalistes, ce dont nous nous permettrons de les féliciter.

Dans aucune fabrique, dans aucun atelier de Lille, on n'a dû arrêter le travail ; les chômeurs, s'il en existe, ne constituent que des cas isolés, moins nombreux que ceux que l'on constate le lundi de chaque semaine.

Comme nous l'avons dit, la seule chose à noter était la réunion de l'hôtel de ville, organisée par les soins de la municipalité et convoquée par une affiche portant la signature de M. Delory, dont nous avons donné le texte.

La façade de l'hôtel de ville est ornée de faisceaux de drapeaux tricolores, comme au jour de la fête nationale du 14 juillet.

A midi, quelques curieux se tiennent sous les voûtes de la mairie pour voir arriver les délégations qui tardent à apparaître. Enfin le cortège, en tête duquel nous remarquons toute la dynastie des Ghesquière, père et fils, débouche de la rue de la Vieille-Comédie et monte l'escalier d'honneur.

Nos honorables édiles ne sont pas prêts : vite les écharpes ! Les huissiers de la mairie finissent par les trouver et le citoyen maire, suivi des citoyens adjoints Staes-Brame, Ghesquière, Dupied, Werquin et Samson et des citoyens conseillers Bergot, Goudin, Poulet, Louguet, Guffroy, Vaillant et Beaurepaire, entre dans la salle des séances et va se placer le dos à la cheminée.

Les délégués qui peuvent montrer patte blanche ou plutôt carte rouge sont introduits dans la salle, rangés en cercle et M. le maire leur adresse un petit speach :

« Citoyens, dit-il, l'administration municipale a été » heureuse d'apprendre votre démarche. Elle considère » sa présence à l'hôtel de ville comme ayant surtout » pour but de s'entretenir avec vous des choses ouvrières » et elle croit que le corps électoral ne l'y a envoyé que » pour s'occuper le plus possible de l'amélioration de la » condition des travailleurs. »

M. le maire invite ensuite les délégués de chaque corporation à venir lui présenter successivement les doléances de leurs groupes.

Naturellement, l'honneur de se présenter le premier revient au délégué du parti ouvrier, qui demande la mise en pratique de toutes les revendications contenues dans le programme de Lyon.

Il prie particulièrement l'administration municipale de procéder à la laïcisation du bureau de bienfaisance, « parce que les sœurs de charité frappent sur ceux qui ont une petite indépendance morale », à l'institution de *sanatoria*, à l'installation de bains et lavoirs publics, etc.

Un socialiste de marque, le citoyen Parmentier, s'avance vivement et dit que le premier délégué a oublié une chose : « La journée de huit heures pour les employés de la ville et le minimum de salaire dans les adjudications. »

M. Delory promet tout ce qu'il peut. Pour la laïcisation du bureau de bienfaisance, Guesde a déposé une loi qui donnera la majorité aux délégués des municipalités; pour les sanatoria, Ghesquière est en pourparlers avec le directeur de celui de Saint-Pol, et Debierre organise des colonies scolaires sur les bords de la mer; pour les lavoirs, ils sont à l'étude.

Quant à la journée de huit heures, on s'en occupe, les gardiens du jardin l'ont obtenue. Le minimum de salaire ne peut être inscrit dans le cahier des charges des adjudications, parce que la loi s'y oppose, mais on insérera dans ce cahier des charges que le rabais ne doit pas porter sur la main-d'œuvre, de sorte que les ouvriers pourront se prévaloir de cette clause auprès de leurs patrons.

Le syndicat des tramways aurait bien voulu envoyer des délégués, dit M. Delory, mais il en a été empêché par les nécessités du service.

Le délégué de l'Union des commerçants, s'adressant à « mon cher monsieur le maire », lit les *desiderata* des petits commerçants qui vendent sur les marchés.

Le maire promet de reviser la distribution des places et de ne plus admettre que 25 o/o de marchands étrangers.

Le délégué de la chambre syndicale de l'industrie textile réclame : 1° la loi de huit heures ; 2° le minimum de salaire ; 3° la bourse du travail ; 4° la suppression des amendes.

M. Delory répond point par point; il dit, entre autres choses, qu'avec le règlement actuel, l'organisation d'une bourse de travail serait un traquenard et qu'il cherche quelque chose de mieux.

M. Ghesquière a trouvé l'occasion de se tailler une petite réclame électorale; il dit qu'il a soumis toutes ces revendications au conseil général, mais que la majorité bourgeoise du conseil les a repoussées.

Défilent successivement les délégués des chambres *syndicales des mouleurs, des parqueteurs, des ouvriers* en confection, des métallurgistes, des balayeurs de la ville, des peintres et vitriers, des marchands de quatre-saisons, des ouvriers du cuir, des ouvriers de l'abattoir, des horlogers et bijoutiers.

Tous ces délégués soumettent à peu près les mêmes doléances, et M. le maire y répond d'une façon uniforme : en ce qui regarde l'administration municipale, il promet des réformes ; en ce qui concerne le Parlement, il promet l'appui des députés socialistes.

Notons cependant que les métallurgistes ont demandé la construction du canal du Nord et le démantèlement de Lille « parce que les remparts ne suffisent plus aux ouvriers à se défendre contre un César quelconque. »

Les balayeurs ont demandé l'unification du salaire. M Delory, assez embarrassé, a répondu que M. Staes-Brame réorganisait.

Les marchands des quatre saisons se sont plaints que leurs réclamations moisissaient à la commission du contentieux. M. le maire a morigéné les membres de cette commission.

M. le maire a promis aussi qu'on organiserait une expertise de l'administration et du syndicat du cuir pour la fourniture des chaussures des employés municipaux et a demandé aux ouvriers de l'abattoir de présenter un projet de règlement.

Puis on a trinqué « à la société future qui permettra de donner satisfaction complète à la classe ouvrière. »

A une heure et demie tout était fini.

L'après-midi et la soirée ont été consacrés aux divertissements populaires habituels.

A ARMENTIÈRES

Est-ce véritablement aujourd'hui le 1er mai? Notre correspondant n'y songeait pas et, sans une lettre de rappel, il n'aurait même pas songé à nous signaler ce qui aurait bien pu se passer. Et de fait, il ne s'est rien passé du tout. Il y a pourtant un chômage dans une partie d'une fabrique, le tissage de M. Mahieu, mais cet arrêt est provoqué par un accident de machine. On espère, du reste, marcher lundi.

Les ouvriers inactifs accidentellement n'ont pas plus songé que les bourgeois au 1er mai ; ils sont restés chez eux ou vont se promener du côté du Rond-Point et de la Place, ou l'on monte les baraques de la petite ducasse.

Le soir, pas de concert, pas de réunion, pas de conférence, pas d'orateur local ni même du dehors. Seule, une troupe de passage rompt la monotonie de l'existence, mais c'est une troupe de comédie qui promène de ville en ville un succès parisien.

A DOUAI ET DANS L'ARRONDISSEMENT

La fête dite du travail semble avoir vécu dans l'arrondissement de Douai.

A Douai, dans les usines, anciennes et nouvelles, travail complet; on entend de tous côtés le bruit des métiers ou des marteaux battant le fer et l'acier. Une réunion est annoncée pour sept heures du soir, chez M. Lauriau, cabaretier, rue des Ecoles. M. François, piqueur de bottines, membre du parti ouvrier, rendra compte du congrès de Dunkerque.

A Dorignies et dans le bassin de l'Escarpelle, dès quatre heures du matin, les ouvriers sont descendus à la mine. Dans les rues, on ne voit que des femmes faisant des courses ou vaquant aux soins de propreté.

A signaler deux drapeaux arborés aux façades de deux cabarets de la rue de Douai, à Dorignies. Des affiches annoncent, pour cinq heures, une réunion chez Marcy, même rue. Ordre du jour : Le 1er mai. Les revendications ouvrières. M. Moché, secrétaire général des mineurs du Nord, prendra la parole.

A Waziers et dans le bassin d'Aniche, travail également complet ; un seul drapeau arboré chez M. Moché.

On est tellement convaincu qu'aucun événement ne surviendra dans l'arrondissement que trois gendarmes à cheval de la brigade de Douai et d'autres gendarmes à cheval, de la brigade d'Orchies, ont été envoyés à Roubaix, dans le cas, peu probable, où leur concour serait nécessaire.

Dans l'arrondissement de Valenciennes

Tout est calme dans l'arrondissement de Valenciennes. Aucune manifestation, sauf à Fresnes, où les verriers font leur promenade habituelle au cimetière pour y déposer une couronne.

DANS LA RÉGION DE FOURMIES

A Fourmies, tout est calme; à Sains-du-Nord et à Glageon, le travail continue au complet; on annonce seulement des bals pour le soir. A Trélon, Anor, Wignehies, pas la moindre trace de chômage.

Le seul côté amusant de la journée est donné par M. Sever, le député radical-socialiste de Lille, qui, samedi soir, fera une conférence à Fourmies et qui a envoyé un cartel à M. Legros, de Wignehies, pour le défier en une joute oratoire. M. Legros a fait répondre qu'il avait autre chose à faire.

On répand ici le bruit — et je ne vous envoie cette nouvelle que sous réserves — que M. Sever ne serait pas mécontent de trouver dans l'arrondissement d'Avesnes ou ailleurs une circonscription plus hospitalière que celle de Lille où sa place est, dit-on, convoitée par des purs plus purs que lui. Faut-il attribuer la venue chez nous de M. Sever à des préoccupations de cet ordre ? Nous n'en savons rien et nous notons pour mémoire.

Fourmies, 1er mai. — M. Sever est arrivé à cinq heures du soir. Il a été reçu à la gare par plusieurs conseillers socialistes de Fourmies. Très peu de monde. Aucune manifestation.

Des bals ont eu lieu le soir à Sains-du-Nord et à Glageon.

La soirée a été calme partout.

A MAUBEUGE

Maubeuge, 1er mai. — Cinquante ouvriers, précédés d'un tambour et d'un drapeau, sont venus à la mairie de Maubeuge, où ils ont été reçus par l'administration, et sont allés, de là, chez M. Sculfort, conseiller général. Il n'y a pas eu d'arrêt dans les usines de Maubeuge.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 1er mai. — Les délégués des syndicats ont été reçus à la mairie ; puis ils se sont ensuite rendus à la sous-préfecture où ils ont également exposé leurs revendications.

Il n'y a eu aucun incident, ni aucun chômage.

Le soir a eu lieu, au théâtre, une conférence sur l'utilité des bourses du travail par le citoyen Cappugau.

A ARRAS

A Arras et dans les environs, le 1er mai a passé inaperçu. Tout le monde travaille et aucune manifestation n'est annoncée.

DANS LE BASSIN HOUILLER du Pas-de-Calais

La journée du 1er mai a passé bien inaperçue dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, où pas un ouvrier n'a chômé, et c'est tout au plus si quelques réunions peu nombreuses seront tenues dans la soirée à Harnes, à Lens, à Courrières, à Fouquières-lez Lens, à Billy-Montigny. Disons que ces réunions, presque toutes des réunions de groupes du parti collectiviste, auront lieu sans le concours d'orateurs étrangers.

A CALAIS

Le ciel est radieux et quelques ouvriers en profitent pour se promener.

A midi, la municipalité a reçu à la mairie quarante-trois délégués qui ont exposé les revendications de leurs groupements. Trois cents curieux stationnaient au dehors. Aucun incident.

A PARIS

A Paris, tout est calme.

On travaille à peu près partout et c'est à peine si les postes de police ont été un peu renforcés. On n'a même pas consigné, comme d'habitude, la garde républicaine. La Bourse du travail n'est pas fermée.

La fédération du bâtiment a tenu ce matin une réunion sans importance. Quant au grand meeting qui devait avoir lieu cette après-midi, à la Maison du Peuple, il n'a pu être tenu faute d'assistants et faute d'orateurs.

Le citoyen Jules Guesde, qui devait le présider, n'a pas paru. Il est vrai qu'on annonce son départ pour Bordeaux, où il doit assister à la première séance du congrès départemental du parti ouvrier.

La soirée. — Calme plat

Paris, 1er mai. — Jamais, depuis huit ans que la fête du 1er mai existe, on ne vit journée et soirée plus calmes à Paris. Les différentes réunions qui ont eu lieu ce soir dans les quartiers ouvriers attirent plus de curieux que de militants; partout ailleurs l'assistance est peu nombreuse.

A la Maison du Peuple, rue Ramey, et salle Chayne, rue d'Allemagne, où se tiennent les principaux meetings, il y a à peine cent cinquante personnes. De tous les députés socialistes annoncés, MM. Rouanet, Sembat et Lavy seuls sont venus.

Obligés de convenir que le premier mai est fêté avec peu d'enthousiasme, ils reprochent aux « bourgeois » de terroriser les ouvriers qui auront leur tour, car, suivant eux, la révolution sociale est fatale et prochaine. Puis des citoyens inconnus viennent discourir. Presque tout le monde fuit à la buvette. Aucun incident; on crie seulement : Vive la Commune !

EN PROVINCE

Les dépêches de province annoncent un calme parfait. On chôme très peu.

La région minière du Gard travaille. On a dansé dans la soirée.

A Limoges, les agents de police ont offert un bouquet au député et maire socialiste de la ville.

A Marseille, M. Antide Boyer a prononcé un discours protestant contre les accusations portées contre lui et annonçant son départ pour le Pirée.

A Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, à Montceau-les-Mines on ne signale aucun incident. Les municipalités ont reçu des délégations.

Au Havre, les ouvriers sans travail ont voté un blâme contre la municipalité et contre les députés de la région.

A CARMAUX
L'arrestation du maire

Carmaux, 1er mai. — La journée a été absolument calme jusqu'à huit heures, moment où M. Jaurès, attendu à la gare, est arrivé en voiture. Le maire de Carmaux, M. Calmettes, voyant une grande pancarte rouge avec l'inscription « Jaurès-Misère » tendue au travers de la rue, en face de la fenêtre du Cercle progressiste, a abordé le commandant de gendarmerie pour exiger l'enlèvement de cette pancarte.

Une vive discussion s'est engagée, à la suite de laquelle le commandant de gendarmerie a fait arrêter le maire, sous l'inculpation d'outrages. M. Calmettes a été conduit à la gendarmerie. Une grande animation règne dans les rues avoisinantes de la gare. La gendarmerie fait circuler les curieux. Les mineurs ont chômé, mais les verriers ont travaillé.

Carmaux, 1er mai. — En présence de l'arrestation du maire, le comité socialiste vient de décider que la soirée familiale de ce soir et la réunion publique de demain n'auront pas lieu.

Carmaux, 1er mai. — Le maire, M. Calmettes, est maintenu en état d'arrestation. Le préfet est attendu à neuf heures.

EN BELGIQUE

(De nos correspondants)

A Bruxelles. — Personne n'a eu l'air, pendant la journée, de se douter que c'était aujourd'hui une grande fête révolutionnaire, personne, pas même les révolutionnaires. Les chômages sont très peu nombreux et la physionomie de la ville est ce qu'elle est tous les jours. Il n'y a de drapeaux rouges arborés qu'aux locaux socialistes. Le principal, la Maison du Peuple de la rue de Baviere, est, de plus, décoré de verdure et de banderolles à inscriptions socialistes.

Le soir vers sept heures, le centre de la ville commence à se remplir d'ouvriers arborant un insigne rouge à la boutonnière; ils viennent prendre part à la manifestation socialiste, que les organisateurs ont eu soin de fixer à une heure où les ateliers ne travaillent plus.

L'indifférence continue, d'ailleurs, à être complète parmi la population. Elle ne s'est doutée qu'il y avait un cortège que quand elle l'a vu passer.

Bien ordonné, d'ailleurs, ce cortège et révélant certain goût du décor : beaucoup de transparents illustres, de chœurs d'enfants, etc. Mais tout cela n'est pas nouveau.

De la province on ne signale aucun incident non plus. Partant, la fête du 1er mai apparaît fort en décadence.

Dans le Borinage. — Beaucoup de charbonnages ont travaillé avec les traits plus ou moins complets.

Dans les autres industries, on ne chôme pas du tout.

Le soir il y a eu dans beaucoup de localités des cortèges aux flambeaux et des bals populaires.

Les conseils communaux social